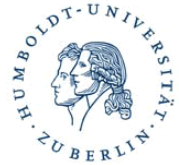


SLE Publication - S236 -



SLE

Développement d'une Stratégie de Tourisme Durable dans les Aires Protégées du Maroc  
Tome 1: Le Cas du Parc National du Toubkal



SLE Publication Series –S236–

Centre de Formation Supérieure pour le Développement Rural (SLE)  
sur commande du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la  
Désertification (HCEFLCD) et de la  
Coopération Allemande (GTZ- Deutsche Gesellschaft für Technische  
Zusammenarbeit)

**Développement d'une stratégie de tourisme durable dans les aires  
protégées du Maroc.  
Tome 1 : Le cas du Parc National du Toubkal**

**Auteurs**

Erik Engel (chef d'équipe), Anna Dederichs, Felix Gärtner, Jana Schindler et Corinna Wallrapp

Décembre 2009



## Résumé

L'objectif de cette étude était d'élaborer un plan de développement pour un tourisme durable dans le Parc National du Toubkal (PNT), situé dans le Haut Atlas (Tome 1). En outre, un manuel méthodologique a été réalisé, lequel décrit clairement les différentes étapes à suivre pour développer une stratégie de tourisme durable dans les zones protégées (Tome 2). Les commanditaires de cette étude sont le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification et la GTZ Maroc.

Le tourisme représente pour beaucoup de pays un secteur économique important. Il crée des emplois et des possibilités de revenu, y compris dans des espaces ruraux dépourvus de structures. Toutefois, un tourisme non contrôlé est souvent synonyme de dégradation des ressources naturelles, conflits sociaux et maigres profits économiques pour la population locale. L'objectif du « tourisme durable » est le développement de structures touristiques économiquement profitables et socialement justes pour la population.

Le Maroc est l'une des plus importantes destinations touristiques mondiales. Afin de continuer à développer ces activités à l'avenir, le gouvernement marocain a, en 2003, présenté le programme national « Vision 2010 ». Au-delà de l'intensification du tourisme balnéaire, il prévoit le renforcement du tourisme dans l'arrière-pays à travers la mise en place de structures de communication et de commercialisation régionales, connues sous le nom de pays d'accueil touristique (PAT). Au sud de la métropole touristique, Marrakech, le PAT Al Haouz est actuellement en train d'être développé. C'est ici que se trouve le Parc National du Toubkal.

Le périmètre du parc national et sa périphérie sont visités par un nombre croissant de touristes de randonnée internationaux mais aussi de visiteurs marocains. De nombreux acteurs – locaux, régionaux et internationaux – tels que les organisateurs et agences de voyage, les propriétaires d'auberge, les guides de montagne, les muletiers et les investisseurs étrangers y offrent leurs services. Jusqu'à présent, la Direction du parc national ne joue qu'un rôle peu déterminant dans ce paysage d'acteurs complexe et exerce une influence très limitée sur le tourisme. Cependant, afin d'assurer son objectif suprême, celui de la protection des ressources et de la biodiversité dans le PNT, la Direction du parc doit à l'avenir orienter davantage le tourisme vers une approche durable. Cette étude vise à appuyer cet objectif.

Les situations sociale, économique et écologique et les conséquences du tourisme dans des vallées préalablement sélectionnées du PNT et sa périphérie ont été étudiées. Les principaux acteurs ont été identifiés, leurs formes de communication ont été analysées et, par le biais d'interviews, leurs visions de développement du

PNT ont été recueillies. Ci-dessous, les principaux résultats de l'analyse des données collectées :

- Structures de communication: la présence de la Direction du parc sur place n'est pas assez affirmée pour pouvoir mener des opérations de contrôle et de sensibilisation. Cela est le résultat du manque de personnel et de l'absence de perception des limites du parc de la part des visiteurs et, souvent, également de la part de la population locale. Les plateformes de communication permettant l'échange et la concertation entre les décideurs politiques et les acteurs du tourisme vis-à-vis du développement du tourisme dans la région sont limitées. La participation de la population locale aux processus de prise de décision et au développement du tourisme est décrite comme étant insuffisante ;
- La situation écologique et le tourisme : le tourisme n'est pas la seule cause des phénomènes de dégradation dans le parc national et sa périphérie (déforestation, dommages dus à l'érosion, pollution de l'eau, impact sur la végétation causé par le piétinement et augmentation de la quantité de déchets). Toutefois, ce dernier agit comme un agent multiplicateur des problèmes environnementaux, en particulier dans les zones à forte concentration touristique, c'est-à-dire dans les villages et sur les sentiers, aux abords des principaux chemins de randonnée amenant au sommet du Toubkal ;
- La situation économique et le tourisme : le tourisme offre un revenu saisonnier certes instable mais complémentaire à la population locale, dont les principales sources de revenu proviennent de l'exploitation agricole. Les retombées du tourisme sont distribuées de façon inégale et se concentrent dans deux vallées très fréquentées du nord du Haut Atlas, ce qui est dû avant tout à la proximité de Marrakech. En raison de la croissance rapide de structures informelles, les acteurs locaux du tourisme, tels les muletiers et les guides de montagne, s'exposent à une pression croissante des prix. En outre, les produits agricoles et d'artisanat locaux et traditionnels n'ont jusqu'à présent pas assez été valorisés ;
- Le tourisme et la société : le tourisme contribue à la modernisation de la société avec des effets ressentis de façon à la fois positive et négative, ce qui est également vrai dans la région du Toubkal. Le manque de mesures de sensibilisation des touristes entraîne, de façon récurrente, un comportement déplacé de la part des touristes, ce qui est déplaisant pour la population locale.

Afin de donner une orientation durable au tourisme dans le PNT, il était nécessaire d'élaborer une stratégie pour le PNT et sa périphérie dans le cadre de la présente étude. Les recommandations pour le développement d'un tourisme durable ont été rédigées en concertation avec les différents groupes d'acteurs du tourisme et représentants de la population locale, puis retravaillées avec la Direction du parc au sein d'un plan de développement. Les projets qui en ont résulté ont pour objectifs un

tourisme plus équilibré, une meilleure situation socioéconomique et écologique ainsi qu'une communication et une coopération renforcées entre les acteurs. Ainsi, les recommandations ne portent pas seulement sur des mesures de contrôle et d'orientation pour l'aménagement du territoire, mais préconisent également une restructuration interne de la Direction du parc et un positionnement ferme dans le paysage des divers acteurs du tourisme.

Par conséquent, la stratégie formule des recommandations relatives à trois domaines, dont le contenu est le suivant :

- Réflexion et réaménagement des structures internes d'organisation ;
- Positionnement de la Direction du parc dans le paysage d'acteurs ;
- Mesures d'aménagement du territoire pour l'orientation du tourisme.

### **Réflexion et réaménagement des structures internes d'organisation**

- Développer la vision de la Direction du parc : la Direction du parc a développé un modèle de tourisme durable, doté d'un volet socioéconomique et écologique. De surcroît, les objectifs et résultats recherchés par la Direction du parc ont été définis ;
- Définir le rôle de la Direction du parc : la Direction du parc assume, de par l'autorité qu'elle exerce dans la zone centrale, un rôle clé en matière de contrôle et de régulation. Dans la périphérie, elle joue un rôle de conseil et doit se positionner quant à sa vision et ses objectifs de développement ;
- Identifier les capacités : la capacité de la Direction du parc à assumer son rôle dépend des ressources personnelles et financières dont elle dispose. Une présence plus affirmée de personnel (par exemples des gardes forestiers) sur le terrain est indispensable à la réalisation des tâches fondamentales de contrôle et de suivi ;
- Identifier des alternatives de financement : Il est nécessaire de créer des sources alternatives de revenu, afin de renforcer la présence de personnel sur le terrain et pouvoir réagir de façon flexible à des problèmes urgents. L'introduction d'une taxe de séjour ou d'un prix d'entrée, ou bien l'encaissement de dons doivent être envisagés.

### **Positionnement du parc au sein du paysage d'acteurs**

- Utiliser les plateformes de communication : afin d'informer les autres acteurs du parc de sa propre vision et des intérêts de développement, la Direction du parc doit se positionner plus fermement sur les plateformes de communication existantes ;

- Développer la coopération : les partenariats avec les communes adjacentes, la communauté scientifique, les représentants de la population locale, les associations de village et les entreprises touristiques privées ont été identifiés comme étant une réponse adéquate pour équilibrer le manque de capacités de la Direction du parc, pour générer une plus grande acceptation de la Direction du parc et pour développer, au delà des limites du parc, un système cohérent, par exemple pour la gestion des déchets ;
- Développer des accords : une convention, par exemple sous la forme d'une charte, devrait être rédigée, afin de diffuser et partager la vision d'un tourisme durable de l'échelle locale à l'échelle nationale. L'externalisation de certaines fonctions et activités est régie par des accords bilatéraux, dans lesquels sont stipulés les droits, devoirs et règles de conduite à respecter dans le parc ;
- Renforcer la participation de la population locale : afin de promouvoir l'acceptation du tourisme, la participation de la population à la planification, à l'organisation mais aussi aux retombées du tourisme doit être davantage prise en considération. Pour cela, il est possible de renforcer la coopération avec les associations de villages qui existent déjà, à savoir les associations de développement local.

### **Mesures d'aménagement du territoire pour l'orientation du tourisme :**

- Installer un système de suivi: il est indispensable de mettre en œuvre un système de suivi pour évaluer les impacts du tourisme. Ce système est développé en partenariat avec la communauté scientifique mais de telle façon que le recueil de données puisse être fait par les gardes forestiers ou les guides de montagnes souhaitant coopérer ;
- Mener des contrôles : il est nécessaire d'établir un système de contrôle qui puisse mieux gérer le flux de touristes et veiller au respect des règles dans le parc. Le système de contrôle doit être transparent et cohérent, et prévoir des mesures de compensation pour la population locale lésée par les restrictions ;
- Sensibiliser les touristes : des mesures de sensibilisation pour un comportement responsable des touristes vis-à-vis de l'environnement mais aussi de la culture et des traditions de la population doivent être développées ;
- Promouvoir la déconcentration du tourisme : afin de réduire la pression sur les ressources naturelles le long des axes hautement fréquentés et afin que la population vivant dans des zones marginales puisse profiter du tourisme, ce dernier doit être déconcentré, à l'aide des mesures d'orientation nécessaires. Cela exige en même tant que soit réalisé un zonage du parc, afin de protéger les zones particulièrement fragiles des activités économiques.

- Mettre en œuvre des mesures d'orientation du tourisme : les points d'entrée et d'information sont utiles d'un point de vue symbolique mais aussi pour la sensibilisation des visiteurs du parc, afin qu'ils comprennent qu'ils se trouvent dans une zone protégée. En outre, l'indication par la signalétique de chemins de randonnée et le développement et la diffusion de cartes de randonnée et brochures d'information sont des supports utiles à l'orientation des flux de touristes ;
- Soutenir le développement local : la Direction du parc doit soutenir des projets de développement qui soient au service de ses propres objectifs – la protection des ressources naturelles, l'éducation en matière d'environnement de la population locale et une formation de sensibilisation à la nature destinée aux guides de montagne.

Trois phases ont été identifiées pour un plan de développement concret, qui prévoit la mise en œuvre graduelle de ces recommandations:

Dans une première phase, il s'agit de gérer les problèmes les plus urgents, comme par exemple la réalisation d'un zonage, l'introduction d'un système de gestion des déchets et le développement d'un système de contrôle adapté. En parallèle, il est nécessaire de développer des coopérations ciblées, afin de réaliser les projets et activités prioritaires. En outre, le renforcement de la présence de la Direction du parc sur les plateformes de communication existantes renforcera l'image de la Direction en tant qu'important acteur du tourisme.

Dans une deuxième phase, ce sont avant tout les mesures d'orientation du tourisme qui vont être mises en œuvre, par le biais de la préparation et distribution de matériel d'information et de cartes ainsi que l'introduction de projets pilotes, tels que des points d'attraction touristique dans des vallées marginalisées. Cette phase va également permettre de créer et renforcer les réseaux et la coopération.

Dans une troisième phase, il s'agira de renforcer la présence du parc à travers, par exemple, le transfert du siège de la Direction dans le parc, la préservation et le développement de réseaux ainsi qu'une meilleure coopération avec les autres parcs nationaux.

La stratégie pour un tourisme durable dans le PNT et sa périphérie ne doit néanmoins pas être comprise comme étant un processus statique dont les étapes de réalisation seraient immuables. Elle demande plutôt une planification dynamique et flexible, dans laquelle les projets et les activités, ainsi que leurs impacts, sont observés de façon attentive, afin de réagir à temps à d'éventuelles évolutions indésirables et planifier de nouvelles actions stratégiques.